LE SUBSTITUT. — Renvoyons après vacations.

LE PRÉSIDENT. — N'est-ce pas? Après vacations! *(Il se lève.)* L'audience est levée. Gardes, remmenez le prévenu.

LE PRÉVENU, *auquel les gardes remettent le cabriolet* :

On n'en finira donc jamais
Avec les lenteurs judiciaires...

Georges COURTELINE.

La séance de samedi et la presse

Tous les organes de la presse sincèrement républicaine et socialiste sont unanimes à constater que le triomphe du cabinet réactionnaire Méline est uniquement dû à la droite.

— De la *Petite République* :

... Nous n'avons qu'à nous louer de la journée. Elle marque une étape considérable dans l'évolution des partis.

M. Méline n'a pas pris la peine, comme autrefois, de dissimuler le pacte qui le lie aux royalistes et aux cléricaux ; ceux-ci de leur côté ont très hautement proclamé leur intention de soutenir quand même et contre tous le cabinet actuel, et ils en ont fourni des raisons qui confirment celles que nous avions énoncées.

La droite avant toute autre préoccupation, nourrit une hostilité intransigeante pour le progrès démocratique. Le ministère Méline en s'appliquant à faire avorter les réformes les plus anodines et à consolider en les augmentant les privilèges des classes dirigeantes, lui offre, sous ce rapport les garanties les plus absolues.

— De la *Lanterne* :

La majorité d'hier, de l'aveu général, est une majorité de circonstance que le moindre événement disloquera facilement.

Et malgré sa belle assurance, M. Barthou ne paraît pas en posture de faire les élections prochaines.

Le résultat de la journée d'hier est précieux, quoi qu'il arrive.

Le gouvernement des curés, présidé par M. Méline, ne saurait plus durer longtemps.

— Du *Rappel*.

Le ministère a subi hier un assaut. Il s'en est tiré avec 35 voix de majorité. C'est donc plus que jamais la droite qui l'a sauvé. Si, en effet, la droite s'était abstenue, l'ordre du jour de M. Delcassé avait la priorité avec une forte majorité républicaine.

— De l'*Intransigeant* ;

Méline et sa bande ont eu, hier, tout le parti républicain contre eux, la minorité se composant exclusivement de députés qui se réclament de la République, tandis que la majorité ne s'est formée qu'avec l'appoint des quatre vingt dix droitiers et des dix ministres.

— Du *Radical* :

Il n'existe plus au Parlement que deux groupes : la droite, réfractaire à tout progrès ; la gauche qui continuera à lutter pour la République et les réformes républicaines.

La gauche a subi hier un échec, mais un échec qui vaut une victoire ; elle a succombé glorieusement en proclamant les revendications du suffrage universel.

Gloire aux vaincus !

LES ÉLECTIONS DU 30 MAI

[illegible]

Dans l'Aube

Inscrits : 693 ; votants : 658 ; suffrages exprimés : 687.

PREMIER TOUR. — MM. Pinel, radical, 229 voix ; — Renaudet, opportuniste, 218 ; — Bordet, républ., 127 ; — Mortier, républ., 91 ; Divers, 32. — Ballottage.

DEUXIÈME TOUR. — MM. Renaudet opportuniste, 436 voix (*élu*) ; Pinel, radical 221 ; divers, 9 voix.

Il s'agissait de remplacer M. Le Royer, sénateur inamovible, décédé, et dont le siège a été attribué par le sort au département de l'Aube.

Dans le Doubs

Inscrits : 905. — Votants : 900. — Suffrages exprimés : 896.

MM. Saillard, opportuniste, 466 voix (*élu*) ; docteur Borne, radical, 428 ; bulletins blancs, 4.

Il s'agissait de remplacer M. Oudet républicain, décédé.

***

Elections Législatives

2e circonscription de St-Gaudens

Inscrits : 20.319 ; votants : 11.498

M. Ruau, radical, 10,225 voix, ÉLU. — Divers : 670.

Il s'agissait de remplacer M. Abeille, radical, élu sénateur.

1re circonscription de Lannion

M. Derrien, avocat, monarchiste, 7,051 v. ÉLU. Il n'avait pas de concurrent.

Il s'agissait de remplacer M. Le Kerguézec, monarchiste, décédé.

La Banque de France
SOUS LA COMMUNE

Au moment où les pieuvres de la finance sans distinction de race, de nationalité et de religion, marchent sous la même bannière pour défendre les monstrueux privilèges de la Banque de France, j'ai cru intéressant de rappeler ici un fait se rattachant à la Banque sous la Commune.

Mon intention est de prouver que si l'on traita avec trop d'égard et de respect ce bazar aux écus, il n'en fut pas moins en possession de la Commune et que le drapeau rouge y flotta comme sur tous les autres établissements publics.

Je sais bien que ce ne fut pas assez d'avoir arboré au fronton de la banque le drapeau de la Révolution et de n'avoir rien révolutionné à l'intérieur. Et c'est d'autant plus regrettable que ça n'a pas empêché les Maxime du Camp et autres aboyeurs de la réaction d'essayer de faire passer les hommes de la Commune pour des pillards, pour des bandits qui à leurs heures de joyeuses saturnales s'amusaient à jongler avec les lingots d'or et que même certains d'entre eux en avaient avalés.

***

Arrivons au fait. C'était dans la deuxième quinzaine de mai ; les fédérés et les Versaillais avaient déjà échangé bien des coups de fusil et bien des volées de mitraille. Les convaincus, croyant à la victoire, revenaient de temps en temps au foyer voir si tout se passait bien dans la famille, si les enfants mangeaient à peu près à leur faim, si la ménagère avait de quoi faire bouillir la marmite et si enfin elle n'était pas trop de mauvaise humeur.

Cette enquête familiale terminée, ils s'en revenaient prendre leur poste de combat, confiants dans les hommes qui siégeaient à l'Hôtel de Ville et, certes, on peut dire qu'ils ne marchandaient ni leur vie ni leur dévouement.

***

Un matin, cependant, on vint nous prévenir à la mairie qu'il y avait des murmures dans les rangs et que les fédérés qui campaient sur la place des Abbesses manifestaient hautement leurs griefs.

1. Ils se plaignaient de ne pas recevoir régulièrement leur solde et accusaient les délégués aux finances d'être trop conciliants avec les gros bonnets, chargés par Versailles, de protéger la Banque de France. Ils affirmaient que M. de Plœuc faisait des délégués ce qu'il voulait et qu'alors que la Commune manquait d'argent les caves de la Banque regorgeaient d'or. Ils demandaient qu'on battît monnaie qu'on fît des assignats, qu'on s'arrangeât enfin pour ne pas rogner la solde à ceux qui ne marchandaient pas leur vie pour l'idée et qu'on ne laissât pas à la maison les femmes et les enfants manquer du nécessaire.

2. On faisait courir le bruit que la banque n'appartenait pas à la commune, que le drapeau rouge n'y flottait même point, que la banque était gardée à l'intérieur et à l'extérieur par un bataillon entretenu aux frais des Versaillais et qu'enfin l'entrée de la banque n'était accessible à personne, pas même aux délégués aux finances.

Ces bruits, se répandant et s'accentuant, il y avait bien de quoi exaspérer les fédérés et leur inspirer quelques soupçons. En effet, il était incroyable, inadmissible qu'il y eût dans ce Paris en révolution un établissement public qui n'appartînt pas au [illegible] avoir son administration particulière et sa garde prétorienne à lui.

La chose valait la peine qu'on s'en occupât. Délégué par mes collègues à l'administration du 18e arrondissement qui m'avaient élu membre de la Commune, je fus informé de ces bruits par notre colonel de légion. Aussitôt, j'en fis part aux membres de la commission militaire au nombre desquels étaient Joffrin, Vivier et autres citoyens tous aussi intelligents et aussi dévoués.

La veille de ce jour, j'avais eu une petite altercation avec un délégué aux finances qui avait déclaré tout net ne plus pouvoir faire de versements de fonds pour le 18e arrondissement, où nous avions tant de nécessiteux à soutenir et aussi tant de fédérés ayant abandonné leur famille pour aller à Neuilly, au fort d'Issy, aux tranchées, partout où il y avait des dangers à courir et un devoir à remplir.

La commission militaire se réunit et, après avoir examiné la situation, il fut décidé qu'après la séance de la Commune j'irais à la Banque à l'effet de me renseigner si le drapeau rouge y flottait en vainqueur, par quel bataillon les postes étaient occupés et j'avais surtout l'ordre exprès de pénétrer dans l'intérieur de la Banque.

Il fut convenu, en outre, que je serais de retour à cinq heures, heure militaire, que, dans le cas contraire, c'est qu'on m'aurait retenu prisonnier, et qu'alors on descendrait de Montmartre, avec les bataillons, s'emparer de la banque.

***

Enchanté de cette mission qui répondait à mes idées de prise de possession absolue de la Banque de France avec tout ce qu'elle contenait de précieux pour la défense de la commune (et l'on sait que l'argent est le nerf de la guerre), à trois heures et demie, je quittai l'Hôtel de Ville et me rendis rue de la Vrillière, devant la grande porte de la Banque. Un drapeau rouge y flottait dans tout l'éclat de sa belle couleur et, comme en temps ordinaire, un factionnaire allait et venait sur le trottoir.

J'entrai dans le poste au coin de la rue Radziwill, un lieutenant vint à moi et je lui expliquai le but de ma visite. Je vis de suite que j'avais à faire à un homme sûr. C'était du reste une compagnie d'un bataillon de Belleville qui était de garde ce jour-là. Ce fut déjà pour moi une garantie.

Je demandai au lieutenant si en outre des factionnaires qu'il avait à l'extérieur il en avait aussi à l'intérieur de la Banque s'il avait accès partout, et ce qu'il y avait à craindre de la fameuse escouade qui prétendait avoir la garde exclusive du grand bazar à l'argent.

« J'ai des factionnaires partout, me répondit-il et nous avons accès à l'intérieur au même titre que l'escouade en question peu nombreuse du reste, et dont le rôle consiste à fumer des cigarettes dans la cour, autour d'une douzaine de fusils en faisceaux. »

Puis me faisant passer par une porte située au fond du poste, il me fit pénétrer dans les couloirs et dans la cour de la Banque, et je pus ainsi me convaincre par moi-même que tout se passait comme il me l'avait dit.

Il était cinq heures moins vingt-cinq minutes ; me souvenant que je devais être de retour à cinq heures à la mairie, je serrai la main à mon lieutenant lui recommandant de bien veiller au grain et je quittai, prenant le pas gymnastique pour remonter à Montmartre.

J'y arrivai en nage à cinq heures moins cinq. Il était temps, les fédérés se mettaient en mouvement pour descendre à la Banque. Ils en étaient tellement heureux que mon arrivée fut pour eux une déception.

***

Depuis, que de fois j'ai regretté d'être arrivé à l'heure ! car autrement la question de la Banque de France aurait été posée le plus vivement et surtout mieux résolue qu'elle ne va l'être cette fois encore par les opportunistes, les cléricaux et les financiers cosmopolites qui siègent au Palais-Bourbon, pour le malheur de la République, mais par la faute des masses, il est vrai !

J. B. CLÉMENT.

La Propagande Socialiste
A HARNES

Odieuses provocations. — Les « Hommes d'ordre » jugés à leurs œuvres. — Imposante manifestation ouvrière. — Succès Socialiste.

Nous avons, depuis quelques jours annoncé qu'une conférence serait faite à Harnes, le dimanche 30 Mai, par les citoyens Delory, maire de Lille et Sever, député.

Retenu à Lille, le citoyen Delory avait prié son adjoint, notre collaborateur [illegible] conseiller général, [illegible]

Sever et Ghesquière accompagnés du citoyen Devraigne, quittèrent Lille pour Harnes, dans l'après-midi, malgré les inqualifiables menaces dirigées contre eux.

En effet, avant de partir ils avaient été informés par télégramme, que des manifestations avaient été préparées contre eux et le Parti ouvrier. Ainsi, l'affiche suivante avait été placardée, dans la ville :

Citoyens,

Vous êtes invités à recevoir avec tous les honneurs qui leur sont dus, vos amis le **prince de Bismarck** et le colonel **Van den Prust** qui viendront visiter nos pauvres mines de 1870 et vous exposer en quelques mots l'art de faire la guerre et de voler les pendules !

Naturellement, le triste goujat, auteur de ce placard, s'est caché sous le voile facile de l'anonymat.

***

Nous laissons au Sénateur-Maire d'Harnes, — au sieur Desprez, — le soin de le juger.

Mais ce n'est pas à cet acte ignoble, attentatoire à la liberté de réunion, que se sont bornées les manœuvres des adversaires répugnants du Parti Ouvrier. Qu'on en juge !

— Une première, une deuxième, puis une troisième salle avaient été louées pour la conférence, mais les propriétaires de ces salles, menacés par les « rois » de la mine, sous un prétexte ou sous un autre, avaient dû fermer, bien à contre cœur, leurs portes aux orateurs socialistes. Enfin les organisateurs de la réunion trouvèrent une quatrième salle, chez M. Aimé Delattre cabaretier.

C'était là que devait avoir lieu la conférence.

Or, voici ce qui s'est passé, — et nous livrons ces procédés odieux à l'indignation des honnêtes gens et de tous ceux qui ont quelque souci de la liberté.

Samedi, un sieur Blondel, huissier à Lens, remettait à M. Delattre Aimé, un « exploit » où, de la part de Madame Félicien Gourbez, veuve Wanbiez, *brasseuse*, demeurant à Hénin-Liétard, il lui était fait défense « *de tenir ou faire tenir pendant la durée de son bail et notamment hier dimanche, 30 mai, aucune conférence politique* » sous peine d'être exposé à toutes les peines de l'enfer capitaliste.

Oui, la dame Félicien Gourbez, s'est rendue coupable de cet acte que nous qualifierions de « répugnant », si elle n'avait cette excuse d'être la belle sœur du sénateur-maire Desprez auquel elle a très certainement obéi.

Mais que M. Desprez ne vienne plus, au moins, nous parler république, démocratie, liberté...

Les lauriers de son confrère en politicaillerie, Lourties, l'illustre maire de Billy-Montigny l'empêchaient sans doute de dormir et il a voulu en amasser, lui aussi pour les porter sur l'autel de la réaction, en commettant l'affiche ignoble précitée et « l'exploit » imbécile dont nous avons donné les dispositions principales.

Cela vous portera bonheur, monsieur le Sénateur !

Mais, passons...

Les provocateurs du Sénat et de la mine en ont été pour leurs idiotes provocations, disons le tout de suite.

***

La réunion annoncée qui ne pouvait être tenue chez Aimé Delattre, a eu lieu à l'estaminet du « Quatrième État », devant plus de trois cents citoyens. Là, le colonel Sever Ghesquière et Devraigne prononcèrent des discours très applaudis où ils flétrissaient les procédés honteux d'adversaires aux abois. Une promenade dans les estaminets amis eut ensuite lieu.

Sur leur parcours, les conférenciers, accompagnés par une foule considérable, furent chaleureusement acclamés et partout l'accueil le plus sympathique leur fut fait.

Où étaient donc les capitaine Fracasse du plus sale des *patriotismes* ? Pitres honteux et lâches, ils s'étaient réfugiés au plus profond de leur cave et aucun d'eux n'osa montrer, par le plus petit trou du soupirail, le bout de son nez.

Tristes gens, en vérité !

C'est égal, leurs oreilles ont dû désagréablement tinter.

Partout on criait : *A bas Desprez ! A bas le Sénat.*

Si c'est ce succès que M. le Sénateur, maire Desprez a cherché, nous avouons qu'il y a pleinement réussi — et nous pousserons la cruauté jusqu'à le féliciter.

Il est des polissonneries qui désarment !

Jean KATUVU.

L'Election de Lambersart

Hier, avait lieu à Lambersart une élection municipale complémentaire.

Pour la première fois dans cette commune, très bourgeoise, le Parti Ouvrier engageait la lutte avec le citoyen Samé comme porte-drapeau.

Jusqu'au dernier moment, Samé resta seul comme candidat. Ce ne fut que quelques heures avant le scrutin que les opportuno-cléricaux sortirent un sieur Deffives, sacristain quelque part — on ne sait trop où !

Voici les résultats de l'élection :

Samé, socialiste	243 voix	
Deffives, réactionnaire	560 —	ELU
Divers	13	

C'est un beau succès pour le Parti ouvrier car nous pouvons en déduire qu'aux élections générales prochaines, Lambersart définitivement conquise à nos idées, et voudra marcher sur les traces de Lille et de Roubaix.

Nous comptons sur les électeurs qui ont voté hier en faveur du Parti ouvrier pour s'unir et agir dans ce but.

LA GRÈVE DE COMINES

Les grévistes ont tenu, hier soir, une réunion. Le président a excusé le citoyen Devernay, conseiller général de Lille, annoncé pour faire une conférence et qui n'a pu arriver à temps à Comines, ayant pris une fausse direction à son départ de Lille.

Après quelques mots du président, les grévistes ont décidé de ne rentrer à l'atelier qu'à la condition d'être tous repris ensemble.

On espère que M. Ch. Catteau ne persistera pas à vouloir opérer des coupes sombres parmi ses ouvriers et, comprenant l'esprit de solidarité qui anime les grévistes, reprendra tout son personnel.

Il mettrait ainsi fin à un conflit aussi préjudiciable aux patrons qu'aux ouvriers et aux commerçants de Comines.

DERNIÈRE HEURE
AFFAIRES D'ORIENT

Lamia, 30 mai.

La défense des Thermopyles s'organise. Le colonel Vassos est parti définitivement pour Athènes. Le colonel Caclamanos a pris le commandement des troupes du colonel Vassos.

Les officiers de gendarmerie se sont avancés jusqu'au village d'Ivri et ont constaté que les Turcs ont pillé le village et les villages environnants.

Le colonel Soliotis est installé à Lamia, il a pris le commandement de l'avant-garde.

Le général américain Miles est arrivé ; il a visité les lignes grecques et a déjeuné avec le prince héritier.

Athènes, 30 mai.

La conclusion d'un armistice régulier, tel que le demande la Turquie, avec l'assentiment des puissances, et qui serait prolongé autant que le nécessiteront les négociations pour la paix, ne paraît devoir rencontrer aucune opposition à Athènes.

CHRONIQUE THÉATRALE

Le « Chat Noir » au Grand-Théâtre

Désireux de prouver leur zèle au public lillois qui les a si chaleureusement applaudis, dimanche soir, les poètes-chansonniers de la chatnoiresque compagnie que dirige aujourd'hui, sous les ordres de Mme Rodolphe Salis, notre sympathique confrère parisien D. Bonnaud, chansonnier et bonimenteur digne du maître disparu, ont arrêté pour aujourd'hui lundi, un programme de soirée du plus vif intérêt et qui sera un régal pour les raffinés, les vrais amateurs d'art et de littérature.

1re partie. — *L'Age d'Or*, de Willette, (boniments D. Bonnaud), intermèdes par les chansonniers-poètes G. Montoya, Andhré Joyeux, Milodemeyer, Clément Georges, Jolly, D. Bonnaud et le compositeur-pianiste Mulder dans leurs œuvres. — *Phryné*, la fameuse pièce humoristique de Maurice Donnay, le chef d'œuvre par lequel s'affirma le poète d'*Amants*.

2e partie — *L'Aventure de Méo de Clérode*, de Steinlen et Fau. Les auteurs du « Chat Noir » dans leurs œuvres. *L'Éléphant* d'Henri Somm et la *Marche à l'Étoile* de Fragerolles et Rivière.

Dans *Phryné* le récitant sera Gabriel Gontoya, Musique de scène de J. Mulder.

LILLE

Le citoyen Siauve-Evausy, rentré hier de son douloureux voyage, nous prie de remercier, en son nom, et en attendant qu'il puisse le faire individuellement, les journaux et les personnes qui, à l'occasion de la mort de sa mère, lui ont adressé de si précieux témoignages de sympathies.

PARTI OUVRIER. — SECTION LILLOISE

Pour répondre à un désir souvent exprimé par les membres du Parti ouvrier, la commission administrative de la section lilloise a décidé la création d'un bureau de renseignements qui se tiendra, à partir du mois de juin, à la Maison du Peuple, tous les mercredis, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2 du soir.

Ce bureau de renseignements sera composé d'un adjoint au maire, d'un élu et d'un membre de la commission administrative du Parti ouvrier et donnera aux camarades tous les renseignements qu'ils pourraient désirer.

La fête cléricale d'hier

Tout est bon aux cléricaux pour battre la grosse caisse et amener des ouailles au bercail. Ils ont brûlé Jeanne d'Arc, et maintenant ils organisent des fêtes en sa mémoire.

Malgré toute la réclame de leurs journaux, depuis l'*Écho* jusqu'à la *Croix*, la fête n'a pas eu le succès espéré par les réactionnaires.

En dehors des cérémonies qui ont eu lieu dans diverses églises et où un public assez rare s'était rendu, l'animation dans les rues de la ville n'a pas été plus grande que les dimanches ordinaires.

Sauf quelques quartiers, où les cléricaux dominent, bien peu d'habitants ont pavoisé. Par ci, par là, on voyait quelques drapeaux ou oriflammes, de couleurs blanche, rouge ou bleu. Le rouge dominait.

L'église Saint Maurice était pavoisée, grâce à la large tolérance municipale.

Tout le long de la rue Faidherbe, à hauteur du 1er étage, se trouve posée une corde où sont attachées de petites oriflammes de diverses couleurs, mais où encor les rouges dominent. Serait-ce une concession à l'esprit révolutionnaire ?

On nous dit que la pose de la corde et des oriflammes auraient été payés sur la caisse de M. Loyer. On ne saurait évidemment mieux employer son argent !

A Fives, à Saint-Maurice, sauf les presbytères et les habitations de quelques réactionnaires de marque, aucune maison n'était pavoisée. Rien dans les autres quartiers ouvriers.

Notons, en passant que les Comités de la Fête avaient cependant fait offrir des drapeaux et des lampions dans nombre de maisons.

Le soir, les illuminations n'étaient rien moins que brillantes.

Rue Faidherbe, trois fenêtres seulement celles d'un dentiste entre autre, sont illuminées ; rue Jean Roisin, place Rihour, place de la République et dans la plupart des rues du Centre, aucune illumination.

Par contre, la rue Négrier, où se trouve une « jésuitière » et le quartier Vauban, où sont situés les bâtiments de la Faculté Catholique ont plusieurs maisons illuminées non sans un certain goût.

Dans la soirée à Fives, à l'intersection des rues de Bouvines, Bernos et Pierre Legrand, le comité clérical donnait une séance publique de projections comprenant la vie de Jeanne d'Arc, d'après la légende religieuse.

Le citoyen Crépin du quartier, plaça à sa fenêtre, pour protester, un transparent représentant Jeanne d'Arc brûlée vive par le clergé.

Les curieux entonnèrent l'Internationale et la scène prit fin par des sifflets nourris à l'adresse des cléricaux et les cris mille fois répétés de : A bas la Calotte !

A la Maison du Peuple

Le grand drapeau rouge de la Maison du Peuple avait été arboré.

Pendant toute la soirée, un nombreux public stationnait rue de Béthune, admirant un magnifique transparent rappelant la mort de Jeanne d'Arc, avec cette légende : « Jeanne d'Arc, brûlée par les prêtres. »

Deux rampes de gaz et de nombreuses lanternes vénitiennes rouges illuminaient la façade.

***

On nous dit que des procès-verbaux ont été dressés contre le gérant de la Maison du Peuple et un de nos amis de Fives, pour exhibition du drapeau rouge.

Mais, pardon, M. le commissaire, les cléricaux aussi ont arboré le drapeau rouge ! Avez vous vu Saint-Maurice et la rue de la Gare, notamment où des langues d'étoffe, rouges comme celles de Maître Satanas et triangulaires comme la sienne, se sont balancées sous le souffle du vent ?

Avez vous deux poids et deux mesures, Monsieur le Commissaire ? —

La comédie cléricale a duré jusqu'à 11 heures.

Pas d'incidents dignes d'être notés. Rien n'a brûlé. Jehanne seule, rôtit toujours comme hérétique et relapse. Pauvre Jeanne.

Assistance des élèves aux funérailles

Les instituteurs et institutrices demandent parfois à l'Administration s'ils doivent ou non assister officiellement avec leurs élèves aux obsèques de personnes ayant rang dans la hiérarchie des fonctions publiques.

Cette question est résolue dans le sens de la négative par une circulaire ministérielle du 17 décembre 1891.

La seule exception est le cas où il s'agirait pour les élèves de rendre les derniers devoirs à un de leurs maîtres ou à l'une des autorités préposées à l'instruction publique.

Avis au public

Un bon d'Épargne de cinq cents francs au porteur, de la banque lyonnaise de capitalisation et d'épargne a été trouvé place des Quatre Chemins, par M. Vandenberghe.

Le réclamer au bureau du journal.

Ecole de garçons de la rue Fénelon

M. Pauwels, instituteur adjoint, a recueilli un don anonyme de cinquante francs en faveur de la bibliothèque de l'école publique de garçons de la rue Fénelon.

Récompenses aux Instituteurs

Sur la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie, directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord, la Société Française de Tempérance a accordé les récompenses indiquées ci-dessous à des instituteurs et institutrices du département, savoir :

1° *Rappels de Médailles de bronze* : MM. Lesnes, instituteur à Solesmes ; Santré, instituteur à Fretin.

2. *Médailles de bronze.* — MM. Dazin, instituteur à Roubaix ; Duriez, instituteur à Saint Hilaire, Delattre et Lasson, instituteurs à Valenciennes ; Courtoy, instituteurs à Haumont ; Vercoutre, instituteur à Loon-Plage ; Vinant instituteur à Salomé Mme Jouglet institutrice à Neuville.

3. *Témoignages de satisfaction* : MM. Bailly, instituteur à Château l'Abbaye ; Bacquart, instituteur à Romeries ; Rogissart adjoint à Tourcoing ; Mme Bantegnies, institutrice au Quesnoy.

5

VIOLÉE

PAR

JULES DE GASTYNE

PROLOGUE

Elle sortit de la maison avec ce qui restait d'un poulet qu'elle avait fait cuire pour leur déjeuner à Jacques et à elle, — un déjeuner d'amoureux, un déjeuner d'extra, préparé avec un soin tout particulier pour fêter le premier soleil, la première verdure, les premières fleurs. Ils l'avaient mangé avec un appétit joyeux, serrés l'un à côté de l'autre, amusés des grimaces et des gazouillements de leur fils... comme endormis dans leur bonheur... Quel réveil ! En y songeant, Marianne sentait des larmes gonfler ses paupières, des sanglots emplir tout son cœur. Elle déposa le poulet sur la table, avec du fromage, une nouvelle bouteille de vin, et elle alla, toute peureuse, pendant que l'homme mangeait, se blottir près de son fils, pour le défendre ou pour se mettre sous sa protection... Elle ne savait plus... Elle avait la tête perdue.

Rogue s'était jeté sur les mets, qu'il dévorait gloutonnement, sans parler... Un grand silence les environnait. Par ce dimanche ensoleillé de printemps, un des premiers beaux jours de l'année, tout le monde était sorti... tout le monde se promenait. Il n'y avait plus personne dans les villas voisines, dont les portes et les volets étaient clos.

On n'entendait d'autre bruit qu'un volètement d'oiseau de temps à autre, passant avec un petit cri au-dessus des branches de la charmille, chargées de verdure tendre, ou s'y arrêtant une seconde pour en repartir aussitôt d'un coup d'aile effrayé, à la vue de l'homme qui mangeait.

En voyant le visage de celui-ci se calmer peu à peu, au fur et à mesure qu'il se rassasiait, et prendre une expression presque béate, Marianne se rassura un peu, sentit un espoir naître en elle.

Elle n'avait jamais fait de mal à cet homme. Après le crime dont elle avait été victime, elle ne l'avait même pas dénoncé... Elle ne l'avait pas fait poursuivre. Il est vrai que c'était pour elle, pour éviter le scandale, pour ne pas rendre public son déshonneur. Mais il l'ignorait. Il n'avait pas à se plaindre d'elle. Elle ne lui avait jamais fait de mal, elle qui avait tout souffert par lui ! En le suppliant, en se jetant à ses genoux, s'il le fallait, peut-être l'apaiserait-elle, l'empêcherait-elle de consommer le malheur de sa vie, qu'il avait rendue déjà si douloureuse et si triste. Il l'aimait, disait-il... Il ne pouvait pas rester impitoyable, et ses larmes seraient si éloquentes ! Dans son désarroi, la pauvre femme s'accrochait à cette espérance, se repaissait de cette illusion.

Elle fut arrachée à ses réflexions par une question de Rogue.

— C'est ton mari, cet homme que j'ai vu ici avec toi ?

Pour parler, le bandit s'était tourné vers la jeune femme, la bouche baveuse, mâchonnant une dernière bouchée.

Son regard semblait s'être apaisé avec sa faim.

Elle répondit, sans trop savoir ce qu'elle devait dire.

— Je ne suis pas mariée.

— C'est ton amant alors ?

Elle garda le silence.

Rogue reprit :

— Et tu l'aimes ?

Elle répliqua fermement.

— Oui, je l'aime, jetant cette phrase comme un défi.

Rogue, à son tour, ne dit plus rien.

Il semblait réfléchir.

De nouveau, son regard était devenu sombre.

Au bout d'un instant il murmura.

— Et le môme ?

— Le môme ?

— Cet avorton qui dort là ?

— Mon fils ?

— Oui... Est-il de lui ou de moi ?

— De vous ?

— Dame !...

— Il est de lui... De vous, mon André ?... Est-ce que ce serait possible ?

Elle eut un geste d'horreur et se rapprocha davantage de l'enfant.

— Tu l'aimerais moins, fit-il d'un ton amer, s'il était de moi !...

Elle ne répondit pas.

Il grommela.

— Tu me hais donc bien ?

Elle fit violemment, oubliant sa résolution de ne pas irriter l'homme, d'essayer de l'apaiser par sa prière.

— Et comment ne vous haïrais-je pas, vous par qui me sont venues toutes mes douleurs ! vous qui m'avez fait connaître la honte ! Ma mère est morte de chagrin... J'ai failli en mourir moi-même... En ce moment encore je souffre du déshonneur que vous m'avez fait subir. Je suis obligée de repousser la main de l'honnête homme qui veut m'épouser et que j'aime, qui est le père de mon enfant, parce que je ne veux pas lui révéler une souillure et que je ne veux pas le tromper.

Il me mépriserait trop ensuite s'il l'apprenait par d'autres que par moi... s'il apprenait que j'ai consenti à devenir sa femme, à porter son nom, ayant dans mon passé cette tache ineffaçable que vous y avez mise. Souvent, la nuit, je me réveille en sursaut, encore maintenant, sous le coup d'un cauchemar, et je pleure ma honte, sans qu'il s'en doute. Il y a des moments où je détourne les yeux de lui, moi qui ne me lasse jamais de le contempler, de peur qu'il ne lise dans mon regard, qu'il n'y trouve trace de cette boue que vous y avez laissée. Et vous voulez que je ne vous haïsse pas ?... Oh ! si je vous hais ! je vous hais et je vous méprise !

Il frissonna cinglé par cette injure. L'expression de son visage devint cruellement dur, et il fit un geste comme pour interrompre Marianne, pour arrêter sur ses lèvres les paroles de mépris et de haine... puis il dit...

— Et moi ?

— Quoi, vous ?

— Tu ne songes pas à mes souffrances à moi ?... Quelle vie d'enragé j'ai menée depuis que je te connais, depuis le jour où tu as répondu à mes avances par des éclats de rire... J'ai fui dans les bois. J'ai vécu comme une bête pour oublier... Impossible ! Tu étais là, toujours là ; devant mes yeux, avec ta figure d'ange qui me tentait... toute ta chair qui me brûlait... C'était en hiver, tu sais... Je me jetais tout nu dans les torrents, la nuit, pour rafraîchir mon sang... Je hurlais à la lune comme les chiens fous. Et je n'avais en tête qu'une idée : te voir ! Et après... après que je t'eus tenue sous mes doigts pantelante et à demi morte, ce fut bien pis encore... J'avais cru m'apaiser. Je n'avais fait qu'exaspérer ma passion. Je partis le plus loin que je pus... sans un sou... marchant les nuits et les journées entières, inlassé... On m'arrêta comme vagabond... On me traqua comme voleur, car je volais quand je pouvais... Il le fallait bien. J'ai connu les longues nuits au Dépôt, les semaines interminables des prisons et des maisons centrales... J'ai tout vu, tout connu... J'ai vécu avec des criminels, j'ai flairé le meurtre et le sang... J'ai dormi dans des bouges où il y avait des odeurs de saoûlerie et de tuerie... J'ai roulé, emporté, agité comme une épave... Et partout, toujours, ton image est restée là...

Il montra son front.

Puis, indiquant son cœur.

— Et là ton souvenir !

Il y eut un silence.

Dans son berceau improvisé, le petit André avait fait un mouvement. La mère crut qu'il se réveillait et voulut le prendre, mais il se retourna seulement et se rendormit.

Rogue reprit :

— Il y a huit jours seulement que je sais que vous êtes là, — que je t'ai vue... que je t'ai reconnue... Je n'ai pas cessé de rôder aux environs, guettant un moment favorable. Je l'ai vu, lui, l'homme aimé, amant ou mari, près de toi, et mon cœur s'est gonflé de jalousie, de haine et de rage.

Et comme il prononçait ces mots, son visage devint si effrayant que Marianne trembla de tous ses membres.

Elle murmura :

— Il ne vous a rien fait.

— N'est-ce pas assez qu'il t'aime, que tu l'aimes ?

— Enfin, dit Marianne, qui avait hâte de se débarrasser du misérable, que demandez-vous ?

Il se leva.

Ses yeux féroces s'allumèrent de flammes sinistres.

(A suivre.)